

Aide-mémoire – Mobilité étudiante



Informations essentielles

Un projet de mobilité étudiante est une expérience de groupe, il revient à chacun et chacune de prendre ses responsabilités afin que l'expérience soit positive et agréable pour tous.

En participant à un projet de mobilité étudiante, tu t'engages à être présent·e et à participer aux rencontres d'information, à respecter le calendrier de paiement et les délais de remise de documents.

Rencontres préparatoires* :

- Septembre-octobre : 1^{re} rencontre avec le Bureau international
- 2-4 semaines avant le départ : Formation prédépart

Moyens de communication :

- MIO : Plateforme utilisée pour communiquer avec le Bureau international
- [ABEO](#) : Application Web où tu pourras déposer les documents demandés

*Les dates de ces rencontres te seront communiquées par MIO.

Documents à fournir

Voici une liste des documents que tu devras fournir dès le mois d'octobre :

Dans l'application Web [ABEO](#)

- Copie du passeport
- Preuve d'assurance voyage (Plan Major* ou assurance personnelle)
- Autres documents selon la situation
 - o Visa
 - o Lettre de consentement pour voyageurs mineurs
 - o Autres démarches santé voyage

*Consulte la procédure de demande de confirmation voyage du Plan Major dans la page web Mobilité étudiante.

Finances et dépenses

Calendrier de paiement

Il est essentiel de respecter le calendrier de paiement déterminé au début du projet. Les factures seront émises sur Omnivox et sont à payer dans un délai de 10 jours ouvrables. Tu as des questions ? Écris par MIO au Bureau international.

Règle du 20 \$

Après avoir fait tous tes paiements, il est possible que la balance des comptes du projet varie légèrement. S'il y a une différence de +/- 20 \$, tu ne seras pas facturé ni remboursé.

Désistement et remboursement

En cas de désistement, un remboursement en totalité pourra être fait si aucuns frais n'ont encore été engagés par le Bureau international. Si des frais ont déjà été engagés, le montant qui pourra t'être remboursé est variable en fonction des politiques de remboursement des partenaires.

S'il s'agit d'un désistement pour une raison de maladie, le Bureau international peut te fournir un accompagnement personnalisé.

Toute demande de remboursement exige du temps et de la patience.

Financement

Fondation du Cégep de Trois-Rivières

La Fondation offre différentes options pour soutenir ton projet de mobilité :

- Vente de billets de tirage (durée fixe dans le temps)
- Demande de dons
- Accompagnement de sociofinancement

Sache, cependant, que si tu as déjà reçu des dons d'une autre instance/département, une analyse sera faite à savoir si tu peux également en recevoir de la part de la Fondation. Pour toutes questions, écris à fondation@cegeptr.qc.ca

Association générale des étudiants (AGECTR)

Il est possible de déposer une [demande de dons auprès de l'AGE](#), si un·e représentant·e de ton programme est membre du comité administratif de l'AGE. Consulte <https://agectr.ca/> pour plus d'informations.

Demandes de commandites auprès d'entreprises privées

Il est possible pour toi de faire des demandes de commandites auprès de ton entourage. L'argent récolté se retrouve dans le compte du projet et ne te sera pas remis directement. Sache également qu'en cas de désistement, il n'y aura pas de remboursement.

Si ton donateur souhaite avoir un reçu d'impôt pour sa commandite, c'est possible! Dans ce cas, l'argent sera pour le groupe entier et non pour un·e seul·e étudiant·e qui a obtenu la commandite.

Pour en savoir plus, consulte [la politique de gestion des risques des activités internationales \(P-510\)](#).

Échéancier

Événement/tâche	Détails	Date
1^{re} rencontre avec le Bureau international (obligatoire)	Ordre du jour : - Rôles et responsabilités - Déroulement - Calendrier de paiements - Méthodes de paiement - Application Web ABEO	Septembre/ octobre
Remise de documents	À déposer dans ABEO : - Copie du passeport - Preuve d'assurance voyage (Plan Major* ou assurance personnelle) - Autres documents selon la situation - o Visa - o Lettre de consentement pour voyageurs mineurs - o Autres démarches santé voyage *La procédure se trouve sur la page web Mobilité étudiante.	Octobre Plan Major : Si ton séjour a lieu après le 31 janvier, tu devras faire les démarches à la session d'hiver
Paielements	Faire les paiements selon le calendrier établi pour le projet	Octobre à Mai
Plan Major	- Transmettre ta demande de confirmation de couverture voyage au Plan Major - Déposer dans ABEO	6 semaines avant le départ
Formation prédépart (obligatoire)	Ordre du jour : - Préparation pour le séjour - Bagages - Argent - Etc.	2-4 semaines avant le départ
Bilan du séjour	Remplir le formulaire « Bilan du séjour » qui sera envoyé par MIO	Maximum 2 semaines après le séjour